

## « DEMAIN LE GRAND SOIR », C'EST...

### Une émission radio :

. en direct le mercredi de 19 à 20 h sur Radio Béton (93.6) et rediffusée le samedi de 7 à 8h  
. diffusée sur Radio Fréquence Luynes (101) le jeudi de 19 à 20h et le samedi de 12h à 13h. Si vous souhaitez nous contacter, faire passer des infos à l'antenne, écrivez-nous à "Demain le Grand Soir", Radio Béton, 90 avenue Maginot, 37100 Tours ou à [demainlegrandsoir@gmail.com](mailto:demainlegrandsoir@gmail.com)

**Un site internet :** <http://www.demainlegrandsoir.org> pour y trouver dossiers, vidéos, émissions, musique...

**Une page facebook :** @demainlegrandsoir

**Un journal gratuit :** disponible à Tours: rue Colbert au Bergerac (n°93), au Balkanic (n°83), à la Barque (n°118) et au Scarlett Café (n°70), rue du Grand Marché au Buck Mulligan's (n°37), au Serpent Volant (n°54) et au 64 (n°64); au Petit Soleil (18 rue du Petit Soleil); au Caméléon (53 rue du Commerce); au Hublot (14 rue de Sébastopol); au Canadian Café (3 rue des Trois-Ecritoires); à l'Oxford Pub (38 rue Jules Charpentier); à la Loca vida (2 rue de la Rôtisserie); chez Les Colettes (57 quai Paul Bert); aux Studio (2 rue des Ursulines); à Loches à la Mère Lison (23 grande rue) et à Blois au Liber-Thés (21 av. du président Wilson).

Le journal est également diffusé auprès des salariés de La Poste, Orange et Michelin. Pour recevoir le canard, fournir des enveloppes timbrées à vos nom et adresse.

Rédaction : Eric Sionneau, Marianne Ménager, M.M.T.,  
Bruno Niord

Correction : Jean-Michel Surget, Marianne Ménager.

Diffusion : Jean-Luc Firmin, Dominique Thébaud.

Illustrations : Yetchem

Ce journal est écrit, réalisé et diffusé par une équipe de bénévoles.

## POUR NOUS SOUTENIR

### Vous pouvez :

. nous rejoindre et nous aider. Imprimer ce journal, faire vivre le site et l'émission nous coûtent plusieurs centaines d'euros chaque année.

. adhérer à l'association **les Amis de Demain le Grand Soir**. Pour cela envoyez un règlement de 5 € ou plus (cotisation annuelle), avec vos nom, prénom, adresse, mail, téléphone (facultatif) à: *Les Amis de Demain le Grand Soir, 5 route de La Roumer, Saint Michel, 37130 Coteaux sur Loire.*

. déposer ou en envoyer des ramettes de papier à Radio Béton.

Imprimerie SUD PTT 36-37. Tirage: 500 exemplaires

L'émission  
le mercredi de 19h à 20h

Radio  
**Béton**  
Tours 93.6

Rediffusion  
le samedi  
de 7h à 8h

Le mensuel  
n°154  
Septembre  
2019

<http://www.demainlegrandsoir.org>

## J'AI RENCONTRE GREGOIRE...

**A** l'heure où l'on vient de retrouver le corps mutilé de Steve Caniço, je me remémore l'entrevue, un brin surréaliste, que j'ai eu en 2014 avec le commissaire Grégoire Chassaing. Ce dernier a officié durant quatre ans en tant que chef de la sûreté départementale à Tours. Nommé à Nantes, il prend le poste de directeur du service de sécurité et de proximité à l'hôtel de police de Nantes.

C'est lui qui a ordonné la charge, le 21 juin dernier, à Nantes, contre un groupe de teuffeurs, qui a abouti au décès de Steve.

Il est décrié et dénoncé par certains de ses collègues pour son autoritarisme, comme le souligne Philippe BouSSION, secrétaire régional SGP-FO Pays-de-la-Loire, qui condamne la charge sur les quais de la Loire comme *"une faute grave de discernement, un ordre aberrant"*. Ce dernier de plus, alerte à plusieurs reprises sur *« la vision de la sécurité de ce commissaire, qui expose régulièrement nos collègues par ses prises de décisions et sa vision exclusivement musclée de la sécurité"*. Tout un programme...

A Tours, comme à Nantes, Chassaing a voulu marquer son passage dans la ville de son empreinte, même si les conséquences en furent nettement moins dramatiques.

Ainsi, le 25 avril 2014, il me convoque dans son bureau à la suite d'une manifestation commémorant l'assassinat de Clément Méric, le 5 juin 2013, un jeune antifasciste agressé mortellement par des néo-nazis.

Il s'agissait pour le petit Grégoire de faire pression sur moi afin que les manifestations sur Tours « suivent un cours légal ».

En gros, qu'elles soient déclarées préalablement en préfecture.

Trois remarques à ce sujet :

les manifestations passent en centre-ville de Tours depuis mai-juin 1968. Or, depuis la construction du tramway, les autorités locales et, particulièrement le défunt maire de Tours, Jean Germain, ont combattu le fait que les cortèges pouvaient entraver ainsi la bonne marche du tramway.

D'autre part, les manifestations non déclarées sont, à Tours, d'usage constant depuis mai 1981, année d'arrivée au pouvoir de la gauche.

Dernière remarque, cette tentative de m'imposer un cadre réglementaire allait à l'encontre de l'avis des fonctionnaires de la DCRI qui ne voyaient pas l'intérêt de décréter un tel formalisme à Tours, ville « où tout se passait bien ».

J'ajoute enfin que, si j'ai été convoqué c'est que j'étais, à l'époque, en responsabilité au sein du syndicat SUD/SOLIDAIRES et que je suis un militant libertaire connu en tant qu'agitateur social depuis bien des années.

Après une longue conversation, très tranchée de part et d'autre, j'ai indiqué au citoyen-Chassaing que je ne renoncerais jamais à l'usage établi depuis 1981 qui faisait que les manifestations pouvaient se dérouler sans déclaration préalable à Tours.

Ce dernier, après avoir tenté vainement d'imposer son autorité, finit par se rendre compte que cela ne fonctionnait pas.

Il se résolut alors, devant mon refus, à téléphoner au procureur de la république pour prendre conseil.

Après une dizaine de minutes de conversation téléphonique, le procureur en conclut qu'il fallait me faire « un rappel à la loi ». Il pensait aussi qu'il fallait envisager une entrevue avec le préfet sur « le problème de l'organisation des manifestations à Tours ».

Sur le premier point, Grégoire Chassaing eut toutes les peines à rédiger le document dont il n'avait jamais fait usage. Sans doute, le flashball lui était plus familier mais pour celui qui fut attaché de sécurité intérieure en Égypte, puis au Cambodge, entre 2005 et 2011, cela fait désordre... d'autant plus qu'au final, je refusais de signer ce document. Chassaing, de dépit, le classa alors dans ses dossiers.

Sur le second point, il n'y eut jamais d'entrevue. Grégoire prenait-il ses désirs pour des réalités ?

Ce coup de pression sur le droit de manifester à Tours est à mettre en parallèle avec ce que l'on reproche au mouvement des gilets jaunes actuel : un reproche identique appuyé par des commentaires lénifiants de « spécialistes » des questions sociales peu au fait des usages dans certaines grandes villes.

En conclusion, le manque d'écoute de Grégoire Chassaing vis-à-vis de ses collègues de la DCRI 37 fait écho aux reproches du syndicaliste Nantais du SGP-FO.

Il semble que le commissaire divisionnaire Chassaing soit prêt à tout pour tracer sa route quitte à provoquer de sérieux dégâts...

ES

*P.S. : Selon l'Humanité" : " Le déchaînement de violences policières pourrait ne pas être qu'un simple dérapage. Le profil de l'officier en charge des opérations sur le terrain révèle un personnage violent, proche des milieux d'extrême droite ".*

*Cela permet de comprendre pourquoi la charge de police sur les quais de la Loire a été ordonnée lorsqu'une chanson antifasciste des "Béruriers Noirs" a été programmée... "*

Soutiens (39) : 307 euros.

Édouard (5 euros), Adélaïde (5 euros), Christian (5 euros), Scarlett Café (5 euros), Alain (1), Jacqueline (5 euros), Luis (20 euros), Dominique (5 euros), Michel S (45 euros), Laurette (5 euros), Jean (15 euros), Nicolas (5), Michel R (10 euros), Jean-Michel (15 euros), Jean-François (30 euros), Vincent D (5 euros), François (5 euros), Laurent Gui (5 euros), Laurent Gau (5 euros), Martial (5 euros), Didier (5 euros), Jean-Clément (10 euros), Isabelle (1 euro), Bruno (5 euros), Bernard (5 euros), Jean-Louis (5 euros), Nathalie (5 euros), Angélique (5 euros), Sylvain (5 euros), Gérard (10 euros), Anne-Marie (5 euros), Sébastien (5 euros), Patrick M (5 euros), Gilles (5 euros) Régine (5 euros), Patrick B (5 euros), Vincent P (5 euros), Michaël (5 euros) et des anonymes (10 euros).

5 ramettes de papier : Jacqueline (2), Laurent (3).

Excédent : 461,51 euros.

### LE SITE, LE JOURNAL, L'EMISSION :

Très forte progression des visites quotidiennes (1200) sur le site (autour de 920 000 visites depuis sa création en 2006). Toujours le même trio de tête dans nos rubriques : notre Agenda (plus de 30 000 visites), suivi du reportage photo sur les violences policières commises à Tours lors d'une manifestation contre la loi travail du 28 avril 2016 (près de 18 000 visites), suivi du dossier sur le groupe néo-fasciste " Vox Populi Turones " (plus de 12 400 visites). La fréquentation de nos émissions et de notre journal en ligne continue de progresser ( plus de 17 % des visites ).

Notre page Facebook, qui soutient notre activité éditoriale voit son nombre d'abonné-e-s augmenter cette année de 37 % pour atteindre 316 abonné-e-s. Ces évolutions positives sont à mettre en parallèle avec notre implication en soutien au mouvement des Gilets Jaunes.

Le journal, imprimé à 500 exemplaires, est diffusé dans une vingtaine d'endroits (à Tours, Loches et Blois) et réunit une dizaine de contributeurs/trices régulier-e-s . Mention spéciale à la rue Colbert, à Tours, où pas moins de 4 bars nous diffusent (dont 2 adhèrent aux «Amis de Demain Le Grand Soir»).

L'émission a réuni, comme chaque année, des dizaines d'invité-e-s acteurs/trices du mouvement social local. On peut consulter toutes nos émissions sur notre site. Elles se déroulent en direct, tous les mercredis de 19 à 20 H. Les émissions sont rediffusées sur Radio Béton (93,6 MGH), le samedi, de 7 à 8 heures, et sur Radio Fréquences Luyne (101 MGH), le jeudi de 19 à 20h et le samedi de 12h.

Notre association, « Les Amis de Demain le Grand Soir » **se renforce encore cette année passant à 90 adhérent-e-s**, dont 13 nouvelles adhésions. Faites comme elles et eux, rejoignez-nous !

Merci aux 3 festivals qui nous ont invité à tenir une table de presse ( Say Cheese, Aucard de Tours et RIIP FEST ) et aux quatre bars qui adhèrent à l'association.

ES

### 3) Urgence et précipitation :

Après avoir prétexté un emploi du temps trop chargé il/elle se précipite chez son coiffeur et publie une photo, à l'heure prévue pour :

\*A)-Rencontrer **Jean-Yves Le Drian**, ministre des affaires étrangères français.

(Jair **Bolsonaro** président néofasciste du Brésil).

\*B)-Voter la ratification du Ceta.

(**Sophie Auconnie** députée L.R. 3ème circ. Indre et Loire, le 23 juillet 2019)

\*C)- Rendre **Hommage** à l'écrivaine **Toni Morrison**.

(**Muriel Pénicaut**, ministre du W le 7 août 2019)

### 4)...Pas la cote...

« (...) expose régulièrement les collègues, par ses prises de décisions et sa vision exclusivement musclée de la sécurité. »

\*A)- Déclaration de **John TSE**, Haut responsable de la police Hongkongaise au sujet de **Carrie Lam**, cheffe de l'exécutif à Hong-Kong.

\*B)- Déclaration de **Philippe Boussiou**, secrétaire régional du syndicat **Unité SGP Police**, à l'encontre du commissaire **Grégoire Chassaing**, ancien chef de la sûreté à **Tours** et actuel responsable de l'opération à **Nantes** qui a conduit à la chute de plusieurs personnes dans la Loire, et au terme de laquelle **Steve Maia Caniço** a été retrouvé noyé le 29 juillet 2019.

\*C)- Déclaration collective des **syndicats de police** pour condamner sans ambiguïté les directives de **Castaner** à l'encontre des **Gilets Jaunes**

La solution est donnée par l'acronyme en anglais de :

« **Tous les flics sont des salauds.** »\*

(\*Ce n'est pas moi qui le dit, c'est le quizz .....PurHazard)

B.N.

## LES COMPTES

**DÉPENSES** : 561,49 euros.

Impression des journaux de septembre 2018 à juillet 2019 : 241,43 euros.

Nom de domaine et hébergement du site : 50,79 euros.

Fabrication de gobelets : 143,64 euros.

Fabrication stylos-torches : 125,63 euros.

**RECETTES** : 1026 euros.

Vente de t-shirts (15) : 105 euros.

Vente de badges et stylos (19) : 19 euros.

Vente de DVD (2) : 10 euros.

Vente de gobelets (5) : 5 euros.

Vente de stylos-torches (27) : 135 euros.

Adhésions (90) : 445 euros.

## LE 23 NOVEMBRE, ON FÊTE NOS 20 ANS !

Le 23 novembre prochain, « Demain Le Grand Soir » fêtera ses vingt ans d'expression libre à la Maison des Syndicats, 18 rue de l'Oiselet à St Avertin.

**Réservez votre soirée dès 17h30 !**

Au programme : enregistrement d'une émission qui sera diffusée sur radio Béton, débat, apéro et restauration à prix ami, concerts, soirée dansante.

De nombreux artistes ont répondu gracieusement à notre invitation : Volo, Emile Pylas, Haka Chic, Gutel, Artillerie II salopards.

Nous remercions également SUD PTT 37 pour sa participation.

Cette petite fête (entrée prix libre), est organisée par une équipe de bénévoles qui aura besoin de renfort avant, pendant et après la soirée. Si vous souhaitez la rejoindre le 23, envoyez-nous un mail nous faisant part de vos disponibilités.

M.M

20 ANS !  
20 ANS !



## CARTON NOIR

**N**antes : *Qui veut noyer son teufeur l'accuse d'avoir la rage...*

« *Flics-armée, porcherie !* »...On aurait pu difficilement imaginer que ce vieil hymne, balancé sur les quais de Nantes par un DJ à l'issue de la Fête de la Musique, enflammerait à nouveau des pandores ivres de rage et déchaînerait une répression digne des pires années Pasqua-Pandraud. Pourtant, lors des précédentes éditions locales de la fête, sans intervention policière, tout s'était bien déroulé. De l'aveu même d'un policier : « *vers 6-7 heures du matin, ils arrêtaient. Ils ne dérangent personne puisqu'il n'y a pas d'habitation autour* ». Toujours est-il que la douzaine de flics présents n'y est pas allée de main-morte : 33 tirs de grenades lacrymogènes, 12 de LBD et 10 de grenades de désencerclement. Avec l'issue macabre que l'on sait : la chute dans la Loire et la noyade de Steve Maia Caniço, animateur périscolaire de 24 ans. Ce bilan aurait pu être bien plus lourd sans l'intervention des pompiers, puisque c'est une quinzaine de personnes qui se sont retrouvées à la baille cette nuit-là.

« *Tout le monde déteste la police* »....

Début août, on apprenait par le Canard Enchaîné que l'unité entrée en action à 4h20, sur les ordres du commissaire Chassaing, est surnommée « tontons macoutes » par les policiers locaux, une référence aux milices de la dictature Duvalier à Haïti. Cette information effarante est à recouper avec d'autres, qui ne seront pas vraiment des surprises pour les militants antifascistes. Il en va ainsi de la présence d'une affiche d'Hitler dans les locaux de la CRS 58 de Perpignan, ou encore, toujours en août dernier, de ce policier en civil arborant un T-shirt avec le logo de la BOPE, « escadron de la mort » de la police militaire brésilienne... Quand on sait que 54% des policiers et 41% des militaires ont voté Marine le Pen en 2017, selon une étude du CEVIPOF de Sciences-Po, on comprend mieux les brutalités policières au cours des manifestations depuis l'élection de Macron, que ce soit dans celles des Gilets Jaunes aussi bien que celle du 1<sup>er</sup> mai, celle d'Extinction Rebellion cet été, etc. Mais la gangrène des forces de sécurité par l'extrême droite ne suffit pas à elle seule comme explication de cette dérive généralisée. Au-delà des questions évidentes sur le laxisme dans la formation de policiers piétinant allégrement les principes républicains qu'ils sont censés protéger, c'est bien d'impunité dont il faut parler quand un syndicat policier va jusqu'à menacer ouvertement le gouvernement en cas de procédures visant ses membres.

Certes, on pourra également tenter de comprendre cette explosion des bavures en objectant qu'à l'heure des réseaux sociaux, tout est filmé et diffusé dans l'instant ; que les plaintes auprès de l'IGPN sont plus aisées et médiatisées qu'à d'autres époques ; que les policiers, mal-aimés et usés par des mois de contestation sociale, sont au bout du rouleau et « se lâchent » plus, etc. Il n'en reste pas moins inimaginable que de tels actes puissent se dérouler sans le feu vert de la hiérarchie, l'assentiment des politiques, leur appui bienveillant, ou, au minimum, leur ignorance simulée.

Dans la tragédie de Nantes, les responsables sont connus : en premier lieu Grégoire Chassaing, le commissaire qui a donné l'ordre de charger. Notoirement connu pour la répression féroce qu'il mène à Nantes, ainsi que son engagement à l'extrême droite, il a été décoré il y a moins de trois mois de la médaille de la Sécurité intérieure par Castaner ; ensuite Claude Harcourt, préfet de Loire-Atlantique depuis moins d'un an, également tristement célèbre pour son action musclée contre les manifestations en ville, qui s'est fendu de propos difficilement supportables dès le lendemain de la disparition de Steve, insultant les danseurs du quai Wilson. Impossible également d'exonérer d'une responsabilité écrasante ceux qui, au plus haut niveau de l'état, ont facilité, excusé par avance et justifié à posteriori les exactions de leurs nervis : Christophe Castaner, qui, après avoir félicité et décoré les forces de l'ordre pour leur action de ces derniers mois, les soutient mordicus quand tout les accuse ; et enfin Emmanuel Macron, dont il a fallu attendre trois semaines pour qu'il s'exprime, sans avoir un seul mot pour la famille.

Après les efforts déployés pour écraser le mouvement des Gilets Jaunes, le renforcement des forces de sécurité et leur étalage dispendieux lors du tout récent sommet du G7, l'évolution du régime se poursuit vers un tout-sécuritaire visant à étouffer toute contestation de l'ordre établi et toute remise en question de la Macronie : pour que vive le libéralisme, supprimons les libertés !

M.M.T.

## PETIT QUIZZ DE RENTREE

### 1) Qui a prononcé cette affirmation nauséabonde ?

« *Chacun sait que quand ils arrivent quelque part, il y a délinquance !* »

- \*A) -**Paul Girot de Langlade**, ancien préfet d'Indre et Loire (N.R.2006), au sujet des gens du voyage.
- \*B) -**Mattéo Salvini**, Ministre néofasciste italien, de l'intérieur, concernant les « clandestins », en juin 2019.
- \*C) -**Christophe Castaner**, le 16 juin 2019, lors de la décoration des policiers pour leur « engagement exceptionnel » dans le cadre des Gilets Jaunes.

### 2) Autre déclaration charmante :

« (...) *j'ai des solutions à proposer, allez-vous installer là où c'est idéal et tout le monde sera satisfait. Vous, en premier lieu, car vous en rêvez et moi ensuite, j'aurai enfin la possibilité de Twitter en toute quiétude et d'exercer mon mandat comme je l'entends !* »

- \*A) -**Donald TRUMP**, confirmant une vaste expulsion de migrants sans papier, le 12 juillet 2019.
- \*B) -**François de RUGY**, ex ministre de la transition écologique et solidaire en réponse à la CRIIRAD, sur la contamination de l'eau potable par le Tritium, le 11 juillet 2019.
- \*C) -**Yves MASSOT**, adjoint au maire de Tours et au transport, répondant ainsi, aux critiques qui lui étaient adressées par les cyclistes tourangeaux.